



N° 49

**DISETTE** : Manque de ce qui est nécessaire à la  
vie et, en particulier, manque de vivres, pénurie.

**Juin 2019**

## **CHS : Communication Hors Service**

**C**e lundi 3 juin 2019, il faisait très chaud. Le retour de la canicule après un pont régénérateur avait fait naître quelques rides de fatigue sur les visages des agents présents pour le dernier CHS-CT de l'ère DISI Rhône Alpes Est Bourgogne. Et pas uniquement sur ceux des représentants du personnel.

Il aura fallu beaucoup de courage et d'abnégation pour tenir éveillé pendant 6 heures. Heureusement, la pause de midi allait permettre de rafraîchir des cerveaux débordés par autant de parlote pour si peu de sujets : le plan annuel de prévention (PAP) est un état qui reste en l'état, le budget est quasi dépensé par la seule direction, les grands projets sont en place avant d'être exposés au CHS-CT, et il y a un groupe de travail pour les risques psycho-sociaux (RPS) qui a pour l'instant le seul mérite d'exister.

Il en ressort surtout l'impression désagréable d'avoir perdu son temps. Le directeur, passé les rappels incessants sur l'attention qu'il porte à l'humain, semble s'ennuyer ferme. Le CHS-CT, organe essentiel du dialogue social, doit se faire, alors il se fait, sans plus de considération que cela. Point barre. C'est le règlement, il est appliqué à la lettre, surtout lorsqu'il s'agit de ne plus rembourser les frais de déplacements des membres pourtant titulaires du CHS-CT lorsque ces derniers se réunissent pour préparer le compte-rendu.

Le contenu de ce CHS-CT est presque anecdotique au regard du problème global de communication, qui se fait jour même en son sein. On en a parlé en long, en large et en travers à l'occasion de notre visite à l'ESI de Dijon. Le constat fait en groupe de travail sur les RPS est éloquent : la communication, uniquement descendante, et qui n'atteint pas le bout de la chaîne, est clairement défailante. Et le directeur de vanter notre intranet, se demandant si ce canal n'est pas sous-utilisé. Selon lui, tout viendrait de là.

La vérité est que ce canal inonde. Notre problème n'est pas un manque de communication, c'est plutôt une surabondance de propagande décrivant un monde idéal où tout ne serait que succès et félicité. En 2019, dans notre monde superbe et exemplaire, la DGFIP ne connaît toujours pas le web 2.0 : impossible de faire remonter quoi que se soit. Et ne comptons pas sur notre encadrement. Car relater des problèmes dans son unité, c'est montrer qu'on ne sait pas gérer ses ressources, et ça, ce n'est pas bon pour l'avancement. Rappelons juste, au passage, que notre belle déontologie interdit de critiquer l'institution. Le monde moderne est bien fait, quand même !

On ne peut pas dire que nos élites, elles, restent muettes. Le ministre Darmanin vient de remettre une bonne charge en une de notre intranet, dans une lettre adressée aux secrétaires des OS : en clair, que sa vision d'avenir d'un monde numérique idéal ne souffrait d'aucun défaut, et que la transformation se fera, de gré ou de force. Et quelques heures plus tard, le site impots.gouv.fr pliait. Jolie vision...

Dans les dernières lignes de sa missive, le ministre parle de concertation et d'échanges. On aimerait bien ! Mais si cet échange se limite à un monologue confus, comme en réponse à la question des mesures à prendre pour remédier à la crise dijonnaise, ou en l'absence de réponse comme devant notre déclaration liminaire, c'est inutile. Plus vraisemblablement, c'est le fait accompli qui prévaudra. Comme sur le projet de restructuration de la DISI, alors qu'il est déjà en place quand le projet est mis à l'ordre du jour du CHS-CT. Les OS ont toutes voté contre, sauf une (devinez laquelle) qui s'est abstenue.

Le directeur a pris acte de cet avis. Il a joué le jeu de la démocratie : il a consulté les représentants du personnel et délivré une communication bien rodée, agrémentée d'un zeste d'humanisme de bon aloi. Et n'a pas écouté la voix des agents. C'est justement cette communication que l'on dénonce. Car elle ne peut que s'amplifier, quand il s'agira de choisir et justifier les fauteuils victimes des suppressions d'emplois à venir. On l'entend déjà : ce sera certainement pour notre bien...

**Journal d'information des Finances Publiques - CGT Finances Publiques**

✉ [cgt.disi-rhone-alpes-est-bourgogne@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.disi-rhone-alpes-est-bourgogne@dgfip.finances.gouv.fr)

Site internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/691/> Twitter : @CGTdisiRaeb

## Ca communique fort sur Ulysse

On vient juste de parler de notre ministre, voilà que le nouveau directeur général, Jérôme Fournel, vient lui aussi mettre son grain de sel. Et comme une fleur, l'ancien taulier et fossoyeur des Douanes vient nous annoncer son engagement pour construire le nouveau réseau de proximité des Finances Publiques. On en rit presque, parce que cette annonce intervient au moment précis où tous les départements prennent connaissance de la liste des implantations supprimées... Ou comment proclamer l'exact contraire d'une terrible réalité.

Et le sketch continue. La phase de concertation qui s'ouvre, large et approfondie selon le DG, doit permettre de recueillir l'avis de chacun d'entre nous, l'échelon recevant les doléances étant directionnel et départemental. Il faudra auparavant régler un sacré problème de confiance. Car, lors des récentes journées de grève, pas mal de directeurs ont été interrogés par les agents, et avaient clamé alors, croix de bois croix de fer, n'avoir aucune connaissance d'un projet de suppression d'implantation ou de regroupements de missions. Des aveux souvent déchirants.

Nous connaissons tous la réalité des choses : le réseau de proximité est saccagé, et l'accès à ce qui reste du service public est minimaliste et complètement déshumanisé. Il a été vendu aux élus et aux populations rurales une nouvelle proximité trompeuse : elle est virtuelle, avec de nombreuses régressions en terme de qualité de service. Non le numérique ne peut pas tout. Et si le monde administratif est le premier frappé, sachez juste que le notre, informatique, ne tardera pas à suivre le mouvement.

On pourrait évidemment être tenté de donner un avis, et redire notre attachement à un service public accessible partout et rendu d'égale manière, afin de tenir compte des immanquables différences de situation. Mais à quoi bon ? Si l'avis émis est considéré de la même manière que celui exprimé dans les organes de dialogue social (CAP, CT, CHS) par les représentants du personnel, la concertation va tourner court. D'ailleurs, comme au dernier CHS de la DISI, voter « non » revient à « oui », et dans les faits, tout est déjà en place. Et quelque chose nous dit que parmi les promesses faites jusqu'à ce jour, beaucoup vont disparaître dès cet été. On parie ?

Un conseil : ne pas croire la poignée d'exaltés tentant de vous faire croire qu'il y a des choses à arracher dans cette affaire...

## La Cour des Comptes nous cause

Les rapports de la Cour des Comptes, tout le monde connaît. Il y en a sur tout. Donc, fatalement, un jour ou l'autre, il fallait s'attendre à en être le sujet. Dans ce joli pavé de 133 pages sur l'informatique de la DGFIP et des Douanes, nous remarquons avec une satisfaction mêlée d'amertume que le constat réalisé par l'institution est celui que nous ne cessons d'égrener depuis des années en guise d'avertissement. Avec une part du budget global dévolue à l'informatique sensiblement inférieure à des organisations similaires à la nôtre, et même à celles d'organisations fiscales étrangères, notre direction a grandement pénalisé son développement et enrayé sa capacité à répondre aux besoins.

Sur le plan organisationnel, rien non plus qu'on ne sache pas déjà : avec une organisation autant complexe et des procédures si lourdes, pas étonnant que l'efficacité ne soit pas au rendez-vous. Pour nos directeurs dont c'est juste le boulot, c'est accablant. En l'état, vu de l'intérieur, ça ressemblerait presque à du sabotage.

Ca n'a pas empêché les collègues de partout de pondre le prélèvement à la source, projet coûteux (178 millions d'€), inutile et dogmatique, et de le rendre dans les délais tel qu'il a été demandé, avec des contraintes et une pression terribles. Ca fait un peu mal au cœur de constater le différentiel d'investissement entre les petites mains et les hauts responsables. On ne tient pas compte des alertes sur le manque de moyens, qui conduit à plier un site gouvernement au moment de déclarer ses revenus, et on s'étonne... Affligeant, mais logique.

La Cour des Comptes avait pourtant trouvé que le système d'information était robuste. Il l'était. Jadis. Et après le traditionnel couplet sur le personnel compétent, voilà le passage tant attendu sur les préconisations.

Donc pour remédier aux faiblesses, il faut... un schéma directeur (qui coûte par définition une blinde), il faut supprimer des sites (la ritournelle incontournable du moment, on n'en attendait pas moins), et il faut diversifier les profils des agents en recrutant des contractuels (juste après avoir passé la pommade aux agents).

Mais ce n'est pas tout. La Cour dit surtout que pour réussir la transformation numérique prévue par le programme Action Publique 2022, il faut que ces actions soient entreprises PREALABLEMENT au nécessaire accroissement des budgets informatiques...

Et voilà comment des difficultés managériales, on en arrive au chantage aux agents : acceptez de perdre des emplois, et on remettra des sous... La communication, c'est limpide. La preuve !

**Passez toutes et tous des bonnes vacances d'été**

